



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 84568

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le rapport d'information sur la lutte contre l'insécurité sur tout le territoire. Il propose d'organiser la formation dispensée par le Centre national de la fonction publique territoriale dans un cadre interrégional, de consolider et professionnaliser la formation initiale et continue des policiers municipaux afin de l'adapter aux besoins et aux attentes des personnels et des élus et d'organiser la formation continue des agents de police municipale selon un rythme triennal. Il souhaiterait connaître son avis sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84568

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2015](#), page 5132

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)